



## Assemblée générale

Distr. générale  
4 septembre 2013

Français seulement

---

### Conseil des droits de l'homme

#### Vingt-quatrième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

### **Exposé écrit\* présenté par ONG Hope International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[20 août 2013]

---

\* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s), par l'organisation(s) non gouvernementale(s), sans avoir été revu par les services d'édition.

## **Droit au développement : objectif Faim Zero**

La faim est aujourd'hui, avec la guerre, le plus grand fléau de l'humanité. Une personne souffrant de sous-alimentation prolongée va subir des dommages irréversibles, contracter des maladies invalidantes. Les carences, qui en sont la conséquence, atteignent également le développement de l'enfant et les capacités de l'adulte.

Il ne peut y avoir de développement aussi longtemps qu'il y aura, selon les chiffres publiés en 2012, 868 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde et environ 200 millions d'enfants de moins de 5 ans qui présentent des symptômes aigus ou chroniques de malnutrition.

La FAO a décidé lors de son sommet du 4 mai à la Havane de ne plus faire de son premier objectif stratégique la réduction de la faim, mais de travailler désormais à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

L'ONU a lancé le 29 avril le défi "Faim Zéro" en Asie et dans le Pacifique, précisant : "L'élimination de la faim exige des investissements dans l'agriculture, le développement rural, le travail décent, la protection sociale et l'égalité des chances. Cela constituera une contribution majeure à la paix et à la stabilité et à la réduction de la pauvreté".

Le problème de la sécurité alimentaire et de la nutrition doit être prioritaire dans toutes les politiques de développement mises en place, faute de quoi ces politiques échoueront, ce qui peut générer des violences et des conflits. Les émeutes de la faim sont la face visible de ce problème. Par contre les populations qui n'ont même plus les capacités de révolte sont ignorées.

### **Que faire pour assurer la sécurité alimentaire de tous?**

C'est le travail de toutes les instances concernées, à savoir les agences onusiennes, les ONG, les gouvernements concernés et ceux des Etats bailleurs de fonds.

Des projets de plus ou moins grande envergure, ont permis d'avancer de manière efficace dans la réalisation du 1er des OMD. Mais tous les projets permettent-ils de trouver une solution durable à la sous alimentation et à la malnutrition ?

Depuis la crise alimentaire de 2007, on assiste à un nouvel essor de grands projets agricoles. Pour cela des gouvernements mettent à disposition d'immenses territoires au profit d'Etats ou d'investisseurs étrangers. Ces investissements étrangers se déclarent positifs pour les populations locales et devraient apporter aux pays récipiendaires des recettes publiques, un transfert de technologies et créer des emplois durables et nécessaires pour la prise en charge par les populations de leur avenir.

La réalité montre une toute autre facette.

### **Les constats**

Ces projets sont fondés sur la mise à disposition de terres en location de longue durée ou simplement avec, en contrepartie, des actions prétendues de développement. Il est symptomatique que les contrats concernant ces projets soient considérés comme des secrets d'Etats. Le simple bon sens permet de considérer que si ces contrats étaient une réelle avancée pour les peuples, ils devraient être publics et pourraient même être utilisés comme arguments électoraux par les dirigeants.

La plupart de ces projets ne constituent pas une agriculture adaptée aux pays et aux populations mais sont une transposition d'une production agricole industrielle occidentale, fortement mécanisée, donc destructeurs d'emplois, employant en masse des intrants

agricoles coûteux et parfois dangereux pour l'environnement et en tout cas pour les exploitations voisines, en raison de leur dispersion sur des terres encore exploitées par les populations locales.

Ils sont également généralement utilisateurs de souches de plantes modifiées qui conduisent à la perte de variétés locales adaptées.

Que voit-on ? Des fonds de placement ou des sociétés financières font répandre des «herbicides totaux» inactifs sur des plantes génétiquement modifiées. Il est intéressant de noter qu'ils sont les uns comme les autres essentiellement produits par une entreprise qui a prospéré grâce à des produits chimiques de combat.

Faut-il être aveugles, ou complices, pour ignorer que les projets de toutes ces entreprises n'ont pour seul but que la maximisation des profits, au détriment du sort et de l'avenir des populations locales ?

Pourquoi interdit-on dans de nombreux pays l'usage de plantes génétiquement modifiées si leurs gouvernements restent muets sur la situation dans des pays pauvres ? Uniquement pour permettre la production dans les pays riches d'aliments carnés à bas prix de revient grâce à une alimentation animale, soja par exemple, au prix le plus bas possible ? Ou aussi pour produire cette huile de palme sans laquelle, depuis quelques années seulement, l'industrie agroalimentaire ne sait plus produire ? Ou encore pour faire rouler les véhicules d'une population occidentale au centre commercial le plus proche en la rassurant sur la diminution des réserves de pétrole ?

Que dire également des Etats, déficitaires en production alimentaire, qui procèdent de la même manière pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Leur production est en quasi totalité destinée à l'exportation, sans aucune considération de la situation des peuples locaux à qui ils ont pris leur terre ?

Sans revenir sur un passé douloureux de l'Europe, peut-on se contenter, ici également, de dire "on ne savait pas" ?

L'éthique et l'histoire commanderaient d'opter pour d'autres modes d'action et de financement durables et responsables.

Car ces terres "accaparées" aussi bien par des investisseurs privés que publics ne sont généralement pas destinées à assurer la sécurité alimentaire des populations propriétaires, même par droit oral ou traditionnel des terres.

Elles permettent la spéculation sur le prix des denrées alimentaires, ce qui, par rebond, a des répercussions dramatiques pour les populations locales, premières victimes de la flambée des prix.

Elles présentent un risque majeur de disparition de l'agriculture paysanne adaptée aux PMA.

Certains reçoivent un peu d'argent pour la terre qu'on leur enlève, avant d'aller grossir le nombre de pauvres vivants dans les bidons-villes des grandes métropoles. Ou, quand ils le peuvent, chercher un exil risqué vers des nations plus prospères ... où ils se retrouvent pauvres parmi les pauvres, sans papiers, expulsables, sans droits ... quand ils ne sont pas morts en chemin.

Un nombre très faible d'entre eux se voient offrir un emploi, sous-rémunéré, dans les compagnies exploitantes, sans formation ni avenir. Des esclaves des temps moderne, avec même moins de garantie à long terme, car ils ne représentent pas un «capital» pour l'exploitant mais une simple variable d'ajustement aux besoins techniques du moment, employés à la journée et selon le cycle végétal.

D'autres ont choisi la révolte, comme à Madagascar. Le résultat en est une insécurité alimentaire et un niveau de malnutrition décuplés, liés à une situation de crise prolongée, en raison des mesures prises à l'encontre du pays par les partenaires du développement. Ou comme dans de nombreux pas d'Afrique ou d'Amérique Centrale et du Sud, ils sont considérés comme des délinquants, jugés comme tels et incarcérés pour les réduire au silence.

Ces pratiques sont considérées par de nombreuses ONG de terrain comme une forme de néocolonialisme, non plus uniquement dans l'axe traditionnel Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud, mené par des pays "émergents".

### **Le rôle des agences internationales**

La FAO et la Banque mondiale ont mis en place des codes de conduite et des directives allant dans le sens d'une plus grande transparence dans les contrats établis et d'une plus grande implication des populations locales. Mais avec quels moyens de contraintes vis-à-vis d'Etats ou de puissances financières soutenues par des Etats ? Force est de constater que ce qui se passe sur le terrain reste très éloigné de ces recommandations.

Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) a adopté en décembre 2012 des principes d'investissements responsables dans l'agriculture et propose un processus de consultations qui s'étendra sur deux ans au niveau mondial et régional. Ouvert à la participation de tous les organismes ce processus concerne les agences onusiennes, la société civile, les ONG, les instituts de recherche agricole, mais aussi les institutions financières. Tous les types d'investissement dans la filière agricole seront examinés, à tous les niveaux, que ce soit public, privé, national, étranger, à petite ou grande échelle.

Suite à ces consultations, des cadres stratégiques et réglementaires devront être établis pour garantir l'optimisation des avantages aussi bien pour les pays bénéficiaires que pour les investisseurs, mettre en place des programmes de protection de la sécurité alimentaire et la nutrition de tous, à tous les niveaux de la population.

Les travaux du "Groupe de Travail sur le Droit au Développement" devraient aboutir à un texte normatif contraignant, mais que pourra-t-on faire contre les sociétés d'investissements publics ou privés, les fonds souverains, les caisses de pension, les fonds d'investissement ?

Il y a urgence et le calendrier de mise en place de normes discutées dans le cadre du "Groupe de travail sur le droit au développement" ainsi que les réponses au processus de consultations proposé par le CSA ne connaîtront pas de réalisation effective rapide. Sera-t-il alors trop tard ?

### **Vers une solution ?**

Ce que nous proposons, c'est de mettre en place, au lieu des contrats de location ou de prêt à longue durée entre Etats, une vraie politique de développement concernant réellement les populations.

Il est, tout d'abord, nécessaire que soient institués des relevés cadastraux reconnaissant la propriété par droit coutumier, permettant aux propriétaires de terres de ne pas en être privés. Il faut aussi définir comment les terres, sans propriétaires avérés ou propriétés juridiquement avérées de l'Etat pourraient être remises à de nouveaux agriculteurs-éleveurs,

En lieu et place du Land Grabbing, les pays investisseurs s'engageraient à financer la mise en place de formations dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, dans les pays récipiendaires, prenant en compte les aspects positifs traditionnels et apportant les bénéfices des progrès technologiques compatibles avec les conditions réelles locales.

En contrepartie, grâce à la mise à disposition des terres, une fois installés, les jeunes agriculteurs feraient bénéficier prioritairement les pays investisseurs d'une partie importante de leur production agricole, en complément de celle destinée aux marchés locaux.

Ces échanges seraient gagnant-gagnant. Tous assureraient la sécurité alimentaire de leurs populations, les pays les plus pauvres verraient un développement exponentiel des zones d'emploi ainsi créées, les pays les plus riches auraient l'assurance de recevoir les produits alimentaires qui leur sont nécessaires. Il s'agirait en conséquence d'investissements responsables et respectueux des droits de l'homme et du droit au développement.

A très court terme, afin de régler des situations spécifiques, géographiquement limitées, de petits programmes pertinents et permettant l'autonomie à long terme doivent être mis en place. En effet, au lieu de distribuer des rations alimentaires lors de famines avérées, il faut agir en amont et rendre les populations responsables et autonomes dans ce domaine. Il faut mettre en place des stratégies permettant aux populations de produire et consommer leur alimentation, en multipliant de très petits projets d'autonomie alimentaire, pour tous les groupes de la société qui sont concernés : élèves, groupes de femmes veuves, victimes de faits de guerre, prisonniers... La population rurale devrait être soutenue et conseillée afin de produire suffisamment pour alimenter les marchés des villes au prix local et sans intermédiaires et à faire des réserves en cas de catastrophes naturelles, notamment.

Dans les régions rurales pauvres, les élèves devraient être formés, dès leur plus jeune âge, à créer et veiller à la production de potagers, vergers et petits élevages avec l'aide des familles et des enseignants. Ils pourraient ainsi bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour, produit par eux-mêmes. L'ensemble des écoles devrait avoir un programme de cours de diététique et de nutrition. Les parents enverraient plus volontiers leurs enfants à l'école et ceci permettrait en bonne partie de résoudre le problème récurrent des taux de scolarisation primaire et secondaire et de réussite scolaire, car "Ventre affamé n'a pas d'oreilles"..

Ces projets sont mis en oeuvre par ONG HOPE International. Notre organisation est prête à collaborer avec les gouvernements, aussi bien des Etats acquéreurs de terres que des Etats disposant de ces terres, pour les aider à mettre en place ce nouveau paradigme visant à l'éradication de la faim et de la malnutrition chronique dans tous les pays, en assurant une sécurité alimentaire aux uns comme aux autres.

---